

L'Inf'Eau Layon-Aubance-Louets est un bulletin-conseil hebdomadaire gratuit à destination des irrigants du bassin versant de l'Aubance pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne. Il s'adresse de manière privilégiée aux producteurs de céréales, maïs grain ou ensilage et maïs semences. Il s'appuie sur un réseau de sondes capacitatives répartis sur le bassin.

L'Essentiel de la semaine :

Les restrictions se maintiennent dans le bassin versant Layon Aubance Louets. **A noter : le passage en CRISE de la Zone Loire et de ses Alluvions.**

Les mesures en vigueur au 17/08/2022 :

↪ Eaux superficielles :

- Mesure de CRISE : Aubance, Layon, Hyrôme, Loire

↪ Eaux Souterraines :

- Mesure de CRISE : Layon, Alluvions de la Loire et de la Thau
- Mesure d'ALERTE RENFORCEE : Sud-Loire,
- Mesure d'ALERTE : Aubance(-Thouet-Ouère),

Des dérogations portées par la Chambre d'agriculture sont en cours et détaillées en page 3








Météo

Météo des semaines passées

	Pluviométrie en mm		
	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32
Beaucouzé	1.4	0	10.6
Doué-La-Fontaine	0.4	7.6	24.8
Brissac	1.5	0	14.6
Valanjou	0.7	0	8.8
Thouarcé	1.3	0	16.5

Source : Weather Mesures

Prévisions météo à 7 jours (Thouarcé)

	Jeudi 11/08	Vendredi 12/08	Samedi 13/08	Dimanche 14/08	Lundi 15/08	Mardi 16/08	Mercredi 17/08
Temps							
T° min /max (°C)	16/27	17/26	15/27	15/26	15/28	16/32	18/35
Pluie (mm)	1	0	0.9	0.3	0.9	0	0
ETP (mm)	4.1	3.6	5	3.9	4.3	4.8	6.8

Sources : Weather Mesures / MétéoCiel

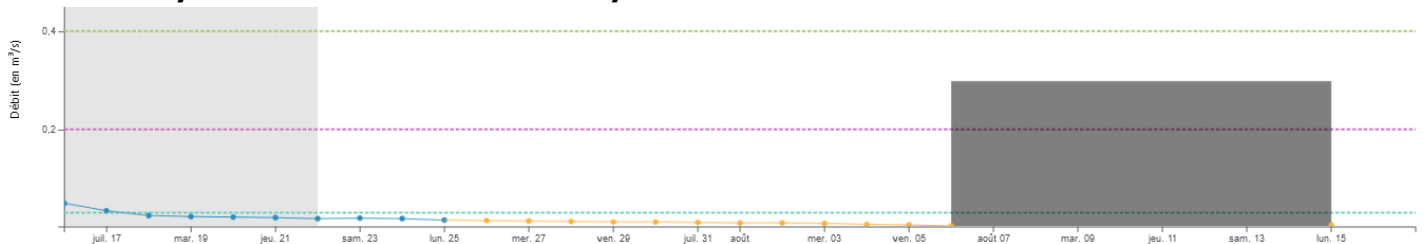
Les températures moyennes seront aux alentours de 22°C pour les jours à venir. Un temps nuageux est à prévoir en début de semaine prochaine avec à venir, 4.6 mm par jour d'ETP en moyenne.

Situation des ressources en eau

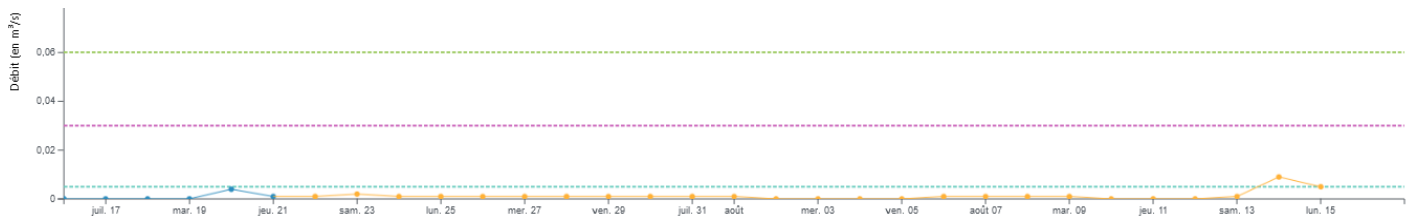
Eaux Superficielles

32	L	M	M	J	V	S	D	Seuils estivaux			
	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	13/08	14/08	Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise
HYROME ****	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,10	0,06	0,03	0,013
AUBANCE	0,001	0,001	0,000	0,000	0,00	0,00	0,01	0,12	0,06	0,03	0,005
LOIRE (***)	99	97	96	95	94	93	95	150	127	110	100

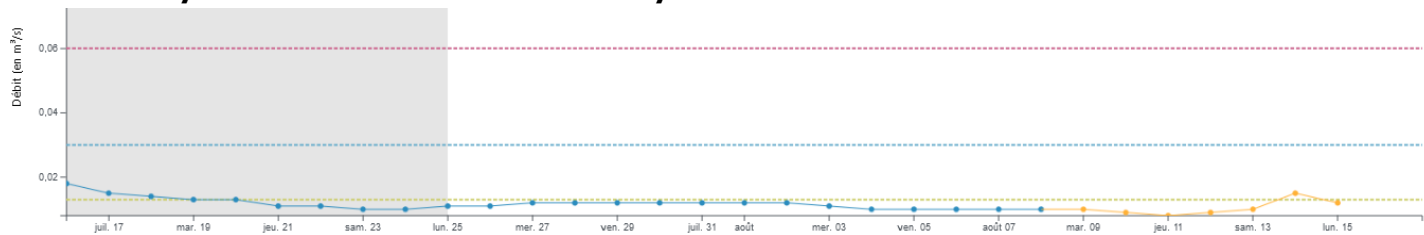
Débit du Layon à Saint Lambert du Lattay



Débit de l'Aubance à Soulaines-sur-Aubance



Débit de l'Hyrôme à Saint Lambert du Lattay



Source : EauFrance Hydroportail

Les débits des cours d'eau sont toujours au plus bas.

Eaux Souterraines

32	L	M	M	J	V	S	D	Seuils estivaux				tendance
	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	13/08	14/08	Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise	
ZA souterraine hauteur en m NGF												
LAYON 04838X0175/PZ – socle	73,00	72,98	72,97	72,97	72,96	72,95	72,95	73,99	73,72	73,43	73,28	→
AUBANCE-(THOUET-OUERE) 04855X0077/PZ – cénomanien/sables	53,48	53,53	53,55	53,55	53,54	53,53	53,54	53,62	53,22	53,10	53,03	→
SUD-LOIRE * 04851X0091/PZ – séno-turonien	60,41	60,41	60,41	60,40	60,40	60,40	60,40	60,59	60,51	60,48	60,30	→
ALLUVIONS DE LA LOIRE THAU Seuil calé sur la station de Montjean/Loire	99	97	96	95	94	93	95	150	127	110	100	↘

Tous les aquifères poursuivent lentement leur vidange.

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Autolimitation des prélèvements	Interdiction des prélèvements de 10h à 20h sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage de plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10h à 20h	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage de plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation Interdiction de remplissage de plans d'eau

Cultures sensibles : arrosage des plantes sous serres, en containers, rosiers, tabac, bassinage des semis et arrosage des jeunes plants

Techniques économes = irrigation au goutte-à-goutte et micro-aspersion

Non concernés = réserves collinaires déconnectées.

Pas sûr de la mesure qui vous concerne ?

- ☞ Vérifiez le zonage superficiel ou souterrain qui concerne votre point de prélèvement sur la carte en ligne : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=8f3ad6c3-a13c-4bb0-8dca-a00f4e852b86>
- ☞ Regardez le niveau de mesure qui s'applique au zonage (Vigilance, Alerte, Alerte Renforcée, Crise)
- ☞ Appliquez les dispositions associées dans le Plan d'Alerte (en vérifiant les usages non concernés)

Les mesures en vigueur au 17/08/2022 :

- ☞ **Eaux superficielles :**
 - **Mesure de CRISE : Aubance, Layon, Hyrôme, Loire**
- ☞ **Eaux Souterraines :**
 - **Mesure de CRISE : Layon, Alluvions de la Loire et de la Thau**
 - **Mesure d'ALERTE RENFORCEE : Sud-Loire,**
 - **Mesure d'ALERTE : Aubance(-Thouet-Ouère),**

Mesures Dérogatoires :

Sud-Loire Eaux Souterraines : Situation d'ALERTE RENFORCEE

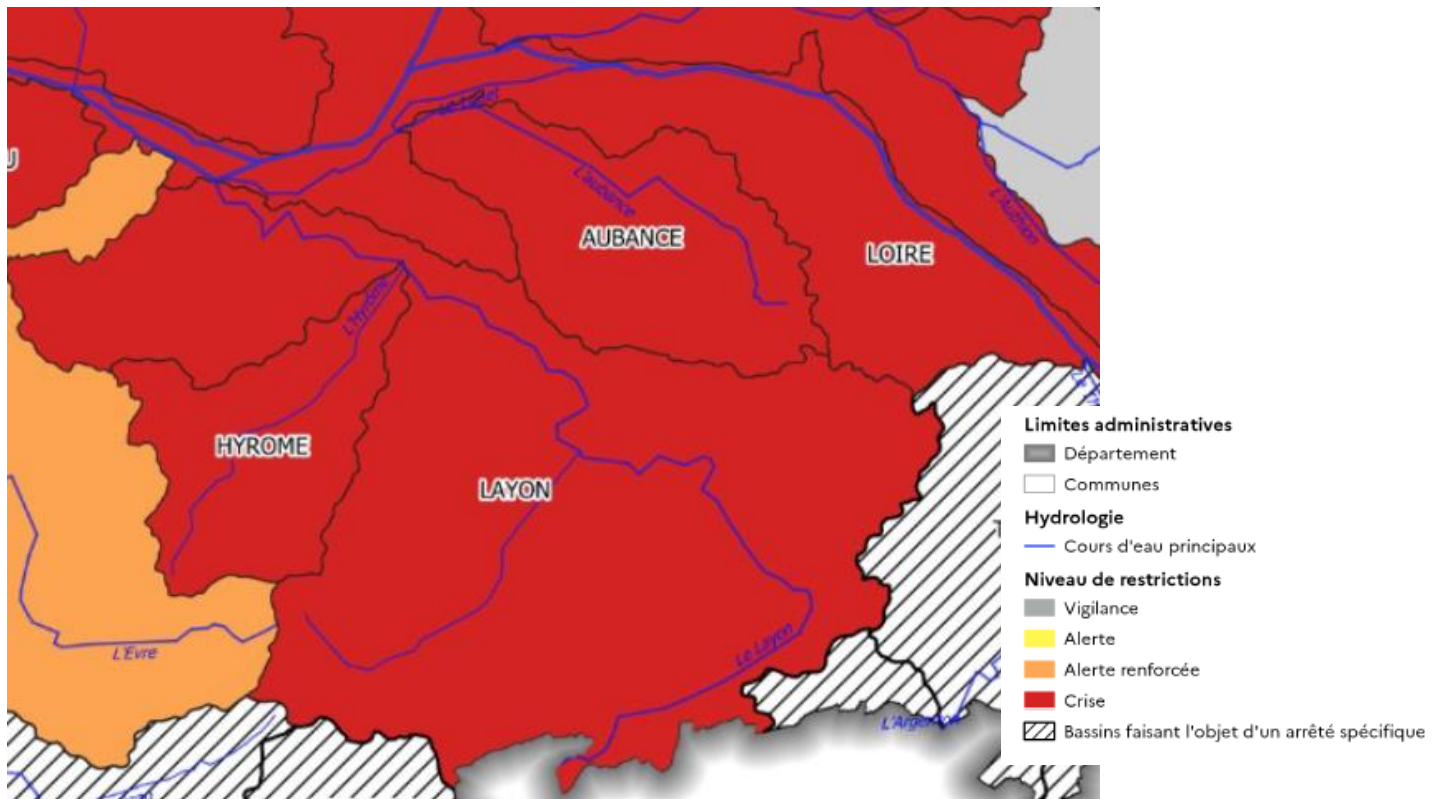
L'irrigation provenant des eaux souterraines sur cette zone d'ALERTE pour les grandes cultures est interdite. Cependant tout pompage qui pourra démontrer son appartenance à un prélèvement dans la **nappe du Cénomanién** pourra appliquer les mesures de la zones souterraine Aubance(-Thouet-Ouere).

Toutes zones en situation d'ALERTE RENFORCEE ou de CRISE

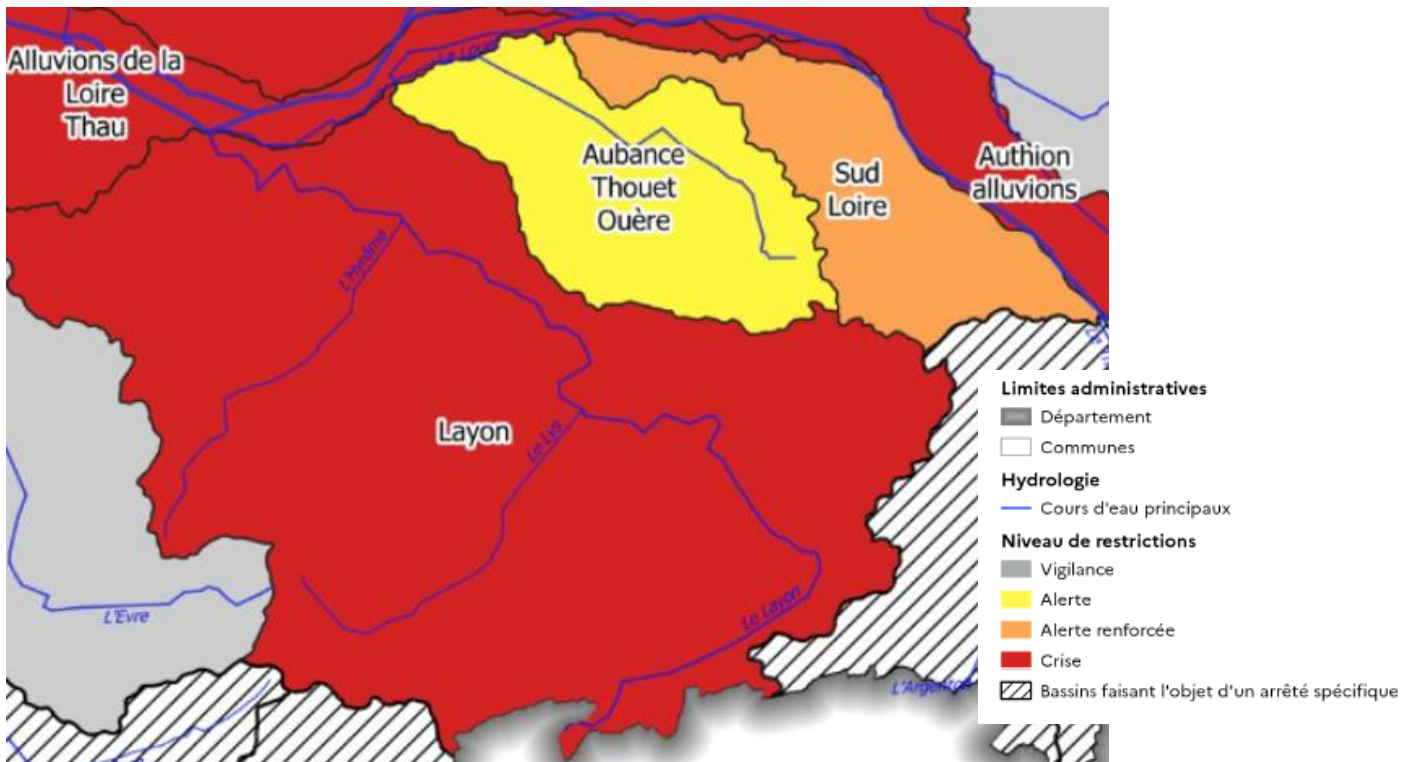
Catégorie	« Alerte renforcée »	« Crise »
Irrigation par technique économe : <i>cultures irriguées au goutte-à-goutte ou par micro-aspersion</i>	est autorisée de 20h à 14h	est autorisée de 20h à 12h
Irrigation des cultures sensibles : • <i>plantes sous serres ou en containers</i> • <i>arrosage des jeunes plants et bassinage des semis</i> • <i>rosiers et tabac</i>	est autorisée de 20h à 14h	est autorisée de 20h à 12h
Irrigation maraîchage, arboriculture et semis de semences potagères : <i>(hors technique économe et hors culture sensible)</i>	est autorisée de 20h à 08h	est autorisée de 20h à 08h

En dehors de ces catégories de cultures, l'irrigation est interdite à ces seuils.

Eaux superficielles



Eaux souterraines



Sont affichées les mesures de restrictions en vigueur au moment de l'édition du bulletin. La CAPdL ne serait être tenue responsable d'une modification survenue à une date ultérieure à sa parution. Les mesures en vigueur peuvent être consultées sur le site de la Préfecture de Maine et Loire <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/les-bassins-du-departement-a8063.html>

Inf'Eau Maïs Grain et ensilage

Stade de la culture : Globalement on observe une très forte hétérogénéité entre parcelles et près de 15 jours d'avance sur une année classique. La plupart des maïs ensilage et maïs grain sont entre les stades grains laiteux et grains pâteux. **Ces stades actuels restent toujours sensibles pour l'élaboration du rendement en maïs grain, même si les besoins en eau diminuent, c'est le PMG qui est en jeu. Les besoins culturaux et la demande climatique régressent, les besoins seront de 3 à 4 mm/jour.**

Etat de la réserve hydrique :

Les pluies du week-end, variables avec un gradient Ouest > Est, ont représenté l'équivalent d'un petit tour d'eau à l'est du département (20 à 30 mm), moitié moins à l'Ouest. Elles ont permis une recharge partielle des réserves en eau des sols.

Conseils pour l'irrigation du maïs grain et ensilage :

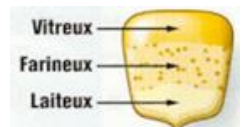
Jusqu'à quand irriguer le maïs ?

➤ **Maïs ensilage :** au regard de l'approche des récoltes et des dernières pluies, il n'est aujourd'hui encore justifié d'irriguer que dans de rares cas (semis et variétés tardives), l'arrêt de l'irrigation est à prévoir 10 à 15 jours avant la date d'ensilage.

➤ **Maïs Grain :** l'irrigation doit être maintenue jusqu'à ce que le grain atteigne 50 (Stade H50) à 45% (Stade H45) d'humidité. En dessous de 45% d'humidité du grain, il n'y a plus de gain de rendement à attendre, l'irrigation doit s'arrêter. Pour déterminer le taux d'humidité du grain appuyez-vous sur le **diagnostic grain :**

➤ Sur une zone homogène et représentative de la parcelle, sélectionner 5 épis par rang sur 3 rangs. Casser les épis en 2 à mi-longueur et conserver la partie pointue de l'épi.

➤ Juger du degré d'humidité sur les grains de la couronne : **une répartition homogène entre les 3 amidons vitreux, pâteux et laiteux (47% humidité du grain = 31% MS plante entière) correspond au stade théorique d'arrêt de l'irrigation en maïs grain.**



Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers
14 avenue Jean Joxé CS 80646
49006 ANGERS
Tél. 02 41.96.75.00

Rédaction : R. CRUCHET ; A. CHAIGNEAU
Comité de relecture : A. CHAIGNEAU
Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



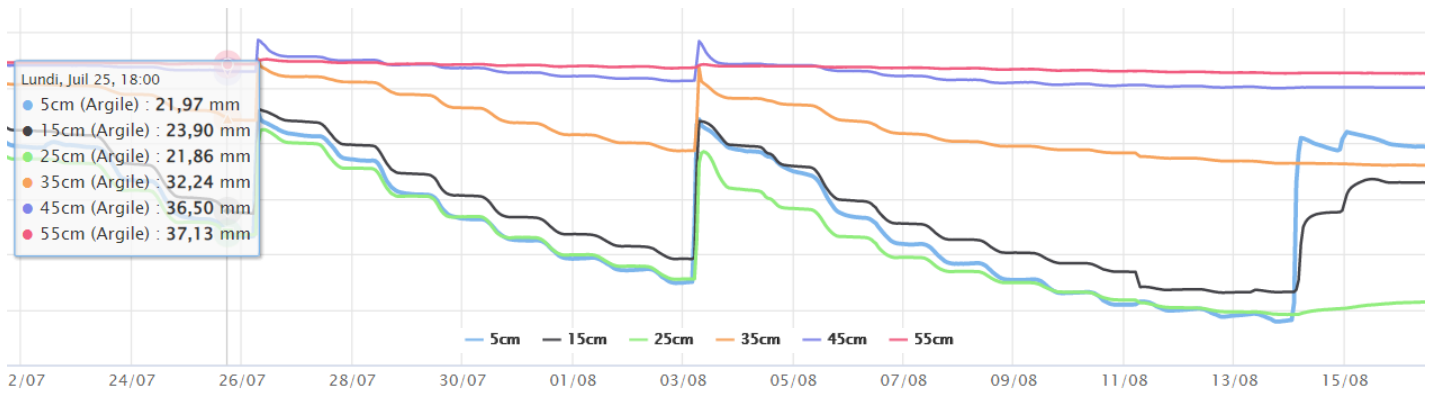
Retrouvez l'Inf'Eau Layon-Aubance-Louets chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>

Inf'Eau Maïs Semence

Stade de la culture :

Pour les parcelles les plus précoces, les premières récoltes vont commencer en fin de semaine.

Etat de la réserve hydrique : Sur le graphique ci-dessous, issu d'une sonde placée à Tuffalun dans un argilo-calcaire. La consommation d'eau est régulière et toute l'eau apportée est consommée en 10 jours. Les apports d'eau couvrent tout juste la consommation des cultures. La pluie a permis de compenser en partie l'arrêt des irrigations. On distingue nettement l'effet des pluies du week-end.

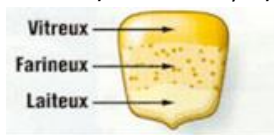


Conseil à l'irrigation

En cette fin de cycle, il est important de piloter votre irrigation selon la maturité de la culture. Les pluies de ces derniers jours nous laissent du répit concernant l'irrigation.

Au stade H50 (humidité du grain 50%), une dernière irrigation est bien valorisée. Au stade H45, arrêt des irrigations.

Stade H50 = 1/3 vitreux, 1/3 pâteux, 1/3 laiteux



Stade H45 = pâteux, pointe de lait



Par ordre de priorité privilégiez :

- Les parcelles ayant fleuries après le 20 juillet (SLAG non atteint)
- Les parcelles les plus tardives
- Les variétés les mieux fécondées
- Les parcelles avec des fécondations moyennes à mauvaises